

Index des frais déductibles



Passeport Réussite

Développez vos compétences entrepreneuriales !
Découvrez nos formations pour porteurs de projets, starters ou indépendants.

Description

Quels frais pouvez-vous déduire ? Dans quelle mesure ? Y a-t-il des plafonds ? Quels justificatifs fournir ? Des questions qui préoccupent souvent les indépendants et gérants de sociétés.

Cette formation passe en revue les principales notions relatives à la déductibilité du CIR (Code des Impôts sur les Revenus) et vise à vous fournir une réponse pour optimiser la déduction de vos frais et ne rien oublier.

Quelques notions fiscales liées à la déduction de certains types de frais sont également abordées pour éviter les erreurs lors de vos calculs fiscaux.

Formateur

Marie-Laure De Staercke

Marie-Laure est Expert Comptable et Conseiller Fiscal (IPCF) depuis 1994. Elle est gérante de la fiduciaire ADS Consult à Bruxelles.

Elle est impliquée en formation continue en matière comptable et fiscale au sein de plusieurs institutions bruxelloises (notamment efp et Francisco Ferrer). Elle collabore avec le guichet d'entreprise Zenito dans l'accompagnement des jeunes indépendants.

Elle vient également de débiter une formation en médiation commerciale.



DETAILS SUR LA FORMATION

EFP - Rue de stalle 292b - 1180 Uccle ; SNI - Boulevard Bishoffsheim 33/4 - 1000 Bruxelles ; Confédération Construction - Rue d'Arlon 92 - 1000 Bruxelles

Prix: 29 EUR/19 EUR pour demandeurs d'emploi sur base d'une attestation d'Actiris ou du Forem

Horaire: 20/11/18 - 13.00 - 21.00; 14/02/19 - 18.00 -21.00; 20/05/19 - 18.00 -21.00

CONDITIONS D'ADMISSION

Pas de conditions d'admission pour cette formation